

ENTRÉE EN 3P À ORON - PALÉZIEUX

2025-2026

Plan de la présentation

- ❖ Introduction
- ❖ Grille horaire, évaluation, soutien
- ❖ Communication, absences
- ❖ Responsabilités partagées

Etablissement scolaire d'Oron - Palézieux

927 élèves et 111 enseignant·e·s

Doyenne 1-4P: Pascale Carera :
pascale.carera@edu-vd.ch

Répondante de la pédagogie
compensatoire 1-4P : Julia Sahli :
julia.sahli@edu-vd.ch

Informations aux parents 2025 - 2026

Site de l'Etablissement :

www.ecole-oron-palezieux.ch

Et sur le site de la Direction générale de l'enseignement obligatoire : <https://www.vd.ch/def/dgeo>

Quels changements de la 2P à la 3P ?

Entrée dans l'évaluation

Devoirs à domicile

Disciplines en 3-4P

Disciplines	Nombre de périodes en 3-4P	Nombre minimum de TS
Français	10	5
Mathématiques	5	5
Connaissance de l'environnement (CE)	4	3
Arts visuels	2	2
Musique	2	2
Activités créatrices et manuelles (ACM)	2	2
Education physique (EPH)	3	
Nombre total de périodes	28	

Entrée dans l'évaluation:

Le plan d'études romand (PER) est le document de base qui définit les objectifs à atteindre dans chaque matière en fin de cycle.
<https://www.plandetudes.ch/per>

Evaluation en 3-4P

En 3-4P, l'évaluation du travail de l'élève est communiquée sous forme d'appréciations exprimées en 5 positions:

LA : objectifs largement atteints

AA : objectifs atteints avec aisance

A : objectifs atteints

PA : objectifs partiellement atteints

NA : objectifs non atteints

L'appréciation «objectifs atteints» A correspond au seuil de suffisance.

TS : travail significatif

TA : travail assimilé

Toutes les informations détaillées figurent dans le Cadre général de l'évaluation (CGE)

Soutien pour les élèves :

Des mesures sont possibles pour des élèves en difficulté ou à besoins particuliers, telles que :

appui par une enseignante

aide à l'intégration

cours intensif de français

Besoins particuliers :

Le Conseil de direction peut autoriser la mise en place d'aménagements pour aider des élèves à besoins particuliers à atteindre les objectifs du plan d'études.

Communication entre les enseignantes et les parents.

Dans certaines situations exceptionnelles, un programme personnalisé est établi (PP).

Devoirs à domicile :

2 x par semaine d'une durée de 15 minutes
(augmentation au 2e semestre)

DG (devoirs guidés) : inscrire les enfants une ou deux fois au maximum par semaine

Communication

La première personne de contact est la maîtresse de classe ou sa duettiste.

❖ via l'agenda, moyen officiel de communication

❖ Par téléphone ou mail selon les modalités précisées par les enseignantes
Pas de WhatsApp

❖ Au moins un entretien individuel sera proposé

❖ L'accès au bâtiment est autorisé sur rendez-vous uniquement

Absences :

En cas de maladie:

Contacter le secrétariat **avant le début de l'école** par téléphone 021 557 35 35 ou mail eps.oron@vd.ch.

En cas d'absence prévisible (rdv médical par exemple) :

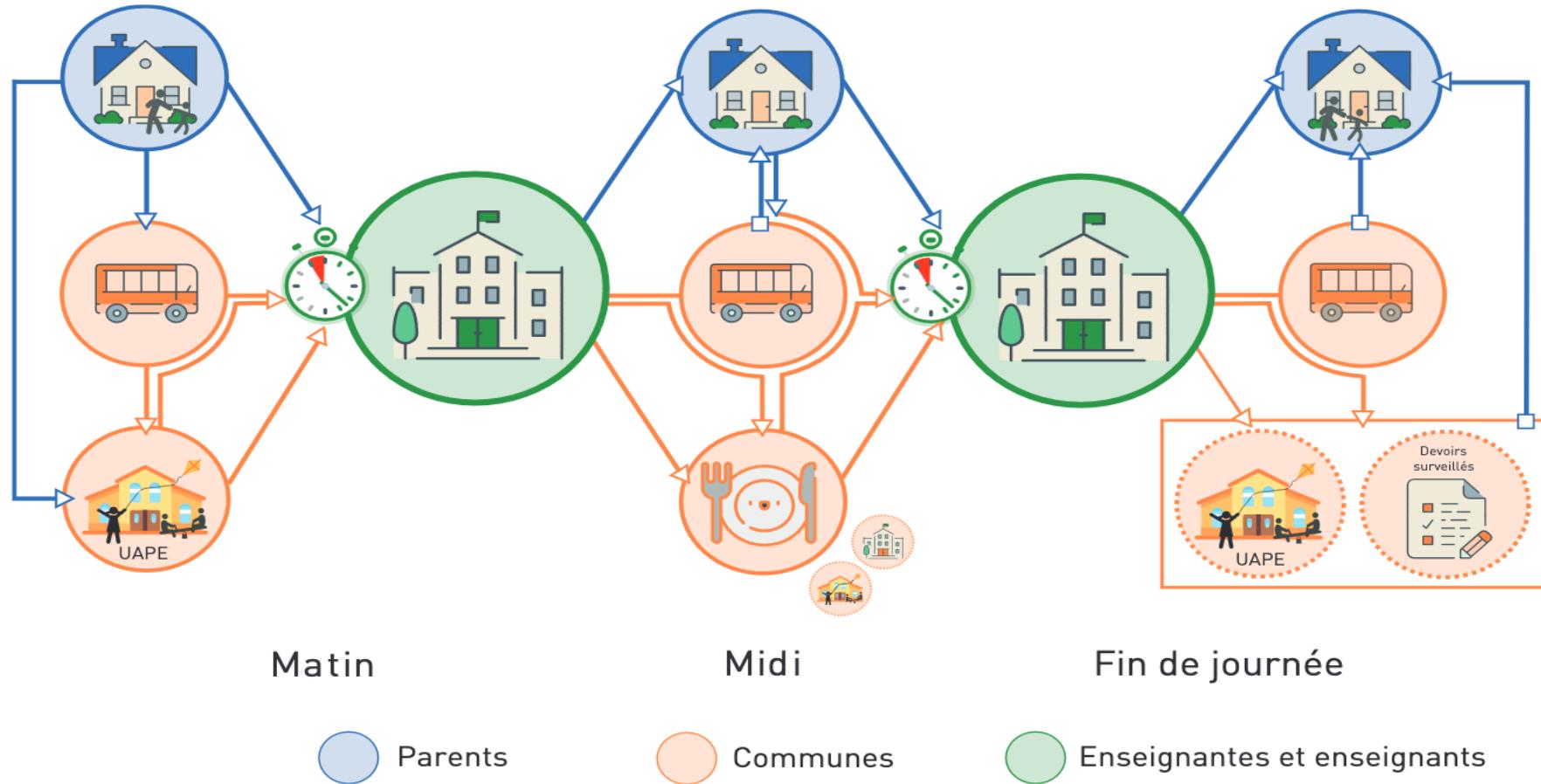
Remplir le formulaire de demande de congé (cf fin agenda) ou faire un mail au secrétariat dès la date connue.

Congés Jokers (conditions dans la brochure de l'Etablissement)

Financement communal

- ❖ transport en bus scolaire
- ❖ cours de natation
- ❖ sorties pédagogiques organisées par les enseignant-e-s
- ❖ course d'école - mini-camps
- ❖ animations scolaires

Responsabilités :



Gilet de sécurité



Facilitateurs :

Jouer avec votre enfant

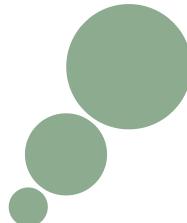
Lire avec votre enfant

Toilettes – se moucher

Lui dire oui et/ou non



Questions ?



Merci pour votre
attention

Rendez-vous dans la classe
de votre enfant.

